



# DÉLÉGATION SÉNATORIALE AUX OUTRE-MER

## Communiqué de presse

---

Paris, le 18 novembre 2019

### **ASSOCIER TOUJOURS MIEUX LES MAIRES D'OUTRE-MER AUX TRAVAUX DU SÉNAT : UN OBJECTIF PRIORITAIRE DE LA DÉLÉGATION SÉNATORIALE AUX OUTRE-MER**

À l'occasion de leur venue à Paris pour le Congrès des maires, la Délégation sénatoriale aux outre-mer a souhaité organiser une **matinée de travail avec les maires d'outre-mer** afin de les associer davantage aux activités du Sénat.

La première partie de la matinée a été consacrée à une présentation des **conclusions de l'étude sur les risques naturels majeurs**, dont le second volet, axé sur la reconstruction, a été adopté jeudi 14 novembre 2019. « *Alors que le Gouvernement a annoncé le dépôt d'un projet de loi au printemps 2020 sur ce sujet, nous avons souhaité engager dès aujourd'hui le suivi de ces rapports avec les maires de nos territoires. Ce sont eux qui nourrissent nos travaux, nous devons être à l'écoute des préoccupations des élus de terrain qu'ils sont.* », souligne Guillaume Arnell (RDSE – Saint-Martin), rapporteur coordonnateur.

La matinée s'est poursuivie par un temps d'échanges, en présence du Président du Sénat, Gérard Larcher, sur la manière de **faire participer toujours plus activement les élus d'outre-mer** aux travaux du Sénat. Les maires d'outre-mer ont interpellé le Président du Sénat et les sénateurs de la délégation sur différents sujets d'actualité : dotations aux collectivités, octroi de mer, prise en compte des élus ultramarins dans la loi « engagement et proximité », enjeux européens, que les sénateurs entendent relayer.

Selon Thani Mohamed Soilihi (LaRem – Mayotte), vice-président en charge de la présence du Sénat dans les territoires, « *sous l'impulsion de Gérard Larcher, le Sénat entend approfondir sa mission constitutionnelle de représentation des collectivités. Nous devons être innovants pour mieux associer les élus d'outre-mer et les placer au cœur de la maison des territoires qu'est le Sénat !* ».

Le Président du Sénat a déclaré vouloir aller plus loin dans l'appréhension et la visibilité des problématiques des élus d'outre-mer au Sénat. Il a ainsi annoncé souhaiter qu'« **au moins une fois par session, un débat en séance publique soit consacré à un sujet transversal propre aux outre-mer** ». Ce débat, qui viendrait en plus de ceux sollicités par les groupes ou commissions, « *concernerait des problématiques signalées par les élus d'outre-mer : il s'agit de porter dans l'hémicycle les difficultés rencontrées au quotidien dans les territoires* ». Gérard Larcher a invité les maires à saisir régulièrement la Délégation sénatoriale aux outre-mer qui sera chargée de lui rendre compte des sollicitations et de proposer un sujet de débat.

Le président de la délégation, Michel Magras (Les Républicains – Saint-Barthélemy), s'est réjoui de cette matinée de travail très dense : « *Ces temps d'échanges sont importants. En tant que sénateurs, nous sommes les porte-paroles de nos collectivités. Ici, il s'agit de faire vivre ce lien et de travailler avec les élus sur les problématiques qu'ils rencontrent, au plus près des réalités de nos territoires : c'est l'ADN de notre*

*assemblée !* ». Michel Magras a enfin annoncé que **cette séquence aurait vocation à se pérenniser chaque année en prélude au Congrès des maires.**

*Les rapports sur les risques naturels : [volet 1](#) (prévention – gestion de l'urgence) et [volet 2](#) (reconstruction – résilience)*

Pour tout renseignement complémentaire : [http://www.senat.fr/commission/outre\\_mer/](http://www.senat.fr/commission/outre_mer/)

#OutremerSénat

**Contact(s) presse :**

Clothilde Labatie

01 42 34 25 38 - [presse@senat.fr](mailto:presse@senat.fr)